

Développement

“INVESTISSEUR RECHERCHE ENTREPRISE”

Cette année, une société de lavage de voiture a pu s'équiper de matériel pour développer son activité, un loueur de voitures a pu accroître son parc de véhicules, un gîte touristique agréé est venu renforcer son offre d'hébergement... Le trait d'union entre ces trois projets ? **Inter Invest**. Zoom sur 3 dispositifs indispensables pour réaliser vos projets.

Texte Lee-Sandra Marie-Louise - Photo Lou Denim



Au premier rang : Johan Lacascade (directeur grands projets Antilles Guyane), Coralie Simonnet-Keller (directrice d'agence) et Mathieu Dervelle (chargé d'affaires). Au deuxième rang : Christophe Legrand (chargé d'affaires), Jessica Alexis (Chef de groupe) et Anthony Faure (responsable du développement commercial des îles du Nord)

“ Notre offre peut cumuler les bénéfices de l'aide fiscale (Girardin), des FIP OM et du financement en crédit-bail ”

Depuis plus de 30 ans, la société Inter Invest propose plusieurs solutions aux entrepreneurs afin de financer leurs investissements et ainsi leur permettre de poursuivre leur développement.

1. Girardin

« Dans le cas général, lorsque l'investissement ne dépasse pas 250 000 €, les fonds des investisseurs sont apportés très rapidement », explique Coralie Simonnet-Keller, directrice de l'agence Inter Invest de Guadeloupe. C'est ce que permet l'aide fiscale Girardin « de plein droit », c'est-à-dire sans agrément de la part de la Direction régionale des Finances publiques. Au-delà de ce montant de 250 000 €, les financements sont également possibles et sont soumis en amont à agrément de l'administration fiscale locale, voire un agrément du Ministère de l'Économie et des Finances si le coût dépasse 10 millions d'euros. Quel type d'entreprise est éligible ? Ce n'est pas tant la forme juridique de la société qui est importante mais plutôt le secteur d'activité dans lequel elle évolue. Une société nouvelle, une entreprise individuelle sont aussi légitimes à bénéficier de l'aide fiscale qu'une société commerciale ayant quelques années d'ancienneté » précise la directrice. Parmi les nombreux secteurs d'activité concernés, on peut citer notamment le secteur agricole, industriel, le transport, le tourisme, le bâtiment (BTP) et les activités touristiques.

2. FIP OM

« Les FIP OM (Fonds d'investissement de proximité Outre-Mer) sont un formidable dispositif au service du développement des entreprises, précise Coralie Simonnet-Keller. Car le renforcement des fonds propres de l'entreprise bénéficiaire permet d'accroître sa capacité à obtenir des financements bancaires. » Grâce aux interventions de M. le député Olivier Serva, depuis 2021 les FIP OM n'ont plus de contingences sectorielles permettant ainsi un soutien plus large des entreprises. Localement, à travers sa société de gestion agréée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers), Inter Invest analyse au sein de son comité d'investissement la performance financière de l'entreprise qui se porte candidate à ce dispositif.

3. Crédit-bail

A mi-chemin entre l'achat et la location, il permet aux entrepreneurs de devenir propriétaires avec un apport personnel bien plus faible que le recours au crédit bancaire. A noter qu'il finance aussi bien des petits équipements que des gros bâtiments, en passant par les terrains ou des véhicules. Cet outil de financement permet d'acquérir un bien à l'issue d'une période de location. Inter Invest va donc acquérir le bien, le donner en location pendant 5 ans à l'exploitant moyennant le règlement de loyers. Au terme des 5 ans, Inter Invest cédera le bien à l'entreprise qui en deviendra propriétaire, à une valeur

convenue à l'avance. Cet outil de financement permet d'acquérir un bien, non éligible à la défiscalisation, à l'issue d'une période de location.

Maîtrisant les dispositifs et l'ingénierie financière qui les conditionne, le groupe Inter Invest s'est imposé comme un partenaire clé des chefs d'entreprises Guadeloupéens et au delà. « La forte présence du groupe Inter Invest sur l'ensemble des territoires ultramarins (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Mayotte, Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna, Polynésie Française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre et Miquelon) permet d'apporter à nos clients une très bonne connaissance de chacun des environnements économiques ainsi qu'une expertise locale d'optimisation des financements ». Un précieux savoir-faire pour concrétiser les projets de chefs d'entreprise.

Qui finance les FIP OM ?

Les Fonds d'investissement de proximité Outre-Mer sont alimentés par des investisseurs particuliers. Ces derniers vont alors bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 30 % du montant investi, en échange d'une durée d'investissement comprise entre 5 et 8 ans. Pendant ce délai, grâce aux équipes d'Inter Invest, leur investissement contribue au renforcement des fonds propres des entreprises ultramarines.